



HAL
open science

Pourquoi nous ? Politiser l'expérience du racisme

Hélène Balazard, Julien Talpin, Guillaume Roux, Marion Carrel, Sümbül Kaya, Anaïk Purenne

► **To cite this version:**

Hélène Balazard, Julien Talpin, Guillaume Roux, Marion Carrel, Sümbül Kaya, et al.. Pourquoi nous ? Politiser l'expérience du racisme. *Mouvements: des idées et des luttes*, 2022, 2022/HS (HS n°2), pp.109-123. 10.3917/mouv.hs02.0109 . halshs-03911367

HAL Id: halshs-03911367

<https://shs.hal.science/halshs-03911367v1>

Submitted on 3 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pourquoi nous ? Politiser l'expérience du racisme

Hélène Balazard

helene.balazard@entpe.fr

Chercheuse
ENTPE Rives

Julien Talpin

julien.talpin@univ-lille.fr

Chargé de recherche
CNRS/CERAPS

Guillaume Roux

Guillaume.Roux@umrpacte.fr

Chercheur
Sciences Po Grenoble/PACTE

Marion Carrel

marion.carreluniv-lille.fr

Professeure des universités
Université de Lille

Sümbül Kaya

kayasumbul@hotmail.com

Chercheuse
Institut français d'études anatoliennes

Anaïk Purenne

anaik.purenne@entpe.fr

Chercheuse
ENTPE Rives

Leïla¹, âgée de 33 ans, Française depuis deux générations et titulaire d'un BTS, est employée dans une compagnie d'assurance à Grenoble. Lors d'un entretien portant sur l'expérience des discriminations, elle se dit victime d'une « responsable raciste » et finit par évoquer des traitements inégalitaires, liés à ses origines maghrébines, dans le cadre de son emploi. Plutôt que de se confronter directement avec la responsable, elle en a d'abord parlé à ses collègues, a observé la manière dont ils étaient eux-mêmes traités et a ainsi pu comparer leur situation à la sienne. Ses propos donnent à voir les doutes et questionnements qui jalonnent le processus de politisation de l'expérience discriminatoire :

¹ Tous les prénoms et noms de famille ont été anonymisés, en gardant les indices renvoyant à l'origine des personnes.

« [À mon travail], on est deux rebeus et deux noirs. On est les seuls à ne pas évoluer, à avoir notre salaire qui ne bouge pas. Quand tu demandes des formations et que tu vois les autres qui ne la demandent même pas et qui l'ont, mais pas toi, tu te dis « mais qu'est-ce qui se passe ? ». Et après tu te dis « est-ce que je le fais remonter au syndicat ? Aux délégués du personnel ? ». C'est délicat. Est-ce que tu peux l'accuser [la directrice] de ça ? Ma collègue, une noire qui est là depuis la création du site, on lui a refusé un poste, on l'a donné à une nana qui est là depuis un an et demi et qui a dix ans de moins qu'elle, et pas d'expérience. Donc franchement oui, je suis confrontée à ça en ce moment et ça m'attriste, parce que je me dis « mais pourquoi ? ». Parce que [on a] des origines différentes ? Ça craint ! On est en 2018, on est en France, on devrait passer à autre chose. Le monde du travail, c'est les compétences, c'est l'envie, c'est la motivation. J'ai dit à une ancienne qui connaissait cette directrice depuis longtemps : « il y a une préférence nationale ou je me fais des films ? », elle me dit « c'est totalement ça ».

La récurrence de ce type de récits permet de repérer un « script » type de ces processus d'interprétation des discriminations². Ce script commence par l'identification d'un traitement différencié, qui apparaît injustifié : « On est les seuls à ne pas évoluer. Je me dis 'mais pourquoi' ? ». Le tort subi est ensuite rapporté à une ou plusieurs caractéristiques individuelles – l'origine supposée, l'adresse, la religion, le genre, etc. – souvent via un processus de comparaison avec d'autres personnes. À partir de ce travail de désingularisation de l'expérience, les individus tentent d'en identifier les causes et s'interrogent sur les recours possibles. Le tort peut de la sorte susciter, dans certains cas, un processus de conflictualisation, c'est-à-dire une forme de critique de l'ordre social existant, une attribution de l'expérience à des causes générales. Ce processus relève de la politisation progressive de l'expérience discriminatoire, qui nécessite un travail réflexif, une enquête, des ressources collectives et du temps. Dans la lignée des travaux de Nina Eliasoph (2010 [1998]), on considère qu'il y a politisation de l'expérience discriminatoire lorsqu'il y a montée en généralité et conflictualisation, identifiées via l'expression d'un sentiment d'injustice et l'attribution du problème rencontré à des causes générales (voir aussi Duchesne et Haegel 2004 ; Hamidi 2006). Par montée en généralité on entend ici une désingularisation de l'expérience, rapportant le tort vécu à un ou des groupes partageant des caractéristiques similaires, permettant le passage du je au nous. La conflictualisation renvoie quant à elle à l'attribution de causes dépassant l'individu ou la situation rencontrée, et donc à la construction d'un eux à l'origine de la discrimination. Il y a politisation quand l'expérience est ramenée à des causes structurelles – le fonctionnement de la société française, ou de certaines institutions, son passé colonial, etc. – davantage qu'à des propriétés individuelles du discriminant, comme sa bêtise ou son ignorance, par exemple. L'expérience de la discrimination vient alors heurter une attente normative fondamentale – le traitement égalitaire dû à tous les citoyens – et nourrir un sentiment d'injustice. Selon Didier Fassin (2014 : 29), « c'est lorsque l'accord implicite sur le cadre de l'exploitation tolérable est rompu que le sentiment d'injustice apparaît ».

Plusieurs recherches en sciences sociales ont décrit l'éventail des réactions aux expériences de racisme et de discrimination, qui vont du repli sur soi et de l'esquive à la contestation ou la lutte (Dubet et al. 2013 ; Lamont et al. 2016 ; Cognet et Eberhard 2013). Les analyses de la politisation de l'expérience du racisme demeurent cependant plus rares. Quels sont les processus qui amènent les individus à interpréter leurs expériences comme

² Dans la filiation de Philomena Essed (1991 : 74), pour qui les individus « activent des épisodes généralisés de ce type de situations ou 'scripts' [qui] comprennent des connaissances socialement formées à propos des séquences d'événements, des règles et des conventions de comportement acceptables dans des situations spécifiques » (notre traduction).

étant discriminatoires, c'est-à-dire mettant en cause un *nous* collectif, un groupe (« les Noirs », « les Arabes », « les Musulmans », etc.) et reliant ce tort à une critique de mécanismes généraux et structurels (certaines lois et mécanismes institutionnels, l'histoire nationale qui va de la traite négrière à la colonisation, etc.) ? Notre enquête a porté plus précisément sur la façon dont, dans des quartiers populaires caractérisés par la surreprésentation de personnes paupérisées et des minorités ethno-raciales, les individus réagissent à ces expériences et les politisent éventuellement, jusqu'à s'engager parfois dans des formes d'action collective³. On sait que les habitants de ces quartiers participent moins que la moyenne au jeu électoral et à la vie associative⁴. Un tel contexte peut paraître défavorable à la politisation de l'expérience des discriminations, ceci d'autant plus que les personnes qui déclarent le plus de traitements discriminatoires sont les plus diplômés, sous-représentés dans ces quartiers (Beauchemin, Hamel et Simon 2015). Pour Didier Lapeyronnie et Michel Kokoreff (2013 : 83), la discrimination figure pourtant désormais au centre de l'économie morale des quartiers populaires : « Elle mêle un sentiment d'injustice et d'humiliation à un ressentiment exacerbé envers les institutions : la République ne tient pas ses promesses, elle est un mensonge dont les habitants des cités payent le prix » (voir aussi Marlière 2018). Pour autant, cette analyse critique vis-à-vis des institutions est loin d'être automatique. En effet, pour D. Lapeyronnie (2008 : 58 et 169-170), bien souvent, « c'est la méchanceté des gens qui semble être au fondement des discriminations qu'ils subissent ». D'autres analyses avancent l'hypothèse que, se développe, parmi les fractions les plus stables des classes populaires, une « conscience sociale triangulaire » où le *eux* n'est plus incarné par les classes dominantes, mais par « ceux d'en bas », les « assistés », les « immigrés » ou les « Roms » (Collovald et Schwartz 2006 ; Lechien et Siblot 2019).

Dans quelle mesure l'expérience ordinaire et répétée de ces rapports de pouvoir et de domination que constituent les discriminations peuvent-ils faire contrepoids au développement de cette conscience sociale triangulaire, en contribuant à orienter les sentiments d'injustice vers les institutions et les élites, davantage qu'en direction des franges les plus fragilisées des classes populaires ? Au regard de la distance de la majorité des habitants des quartiers populaires avec la politique instituée, on peut faire l'hypothèse qu'ils sont peu enclins à politiser leurs expériences discriminatoires. Les causes des discriminations seraient dans cette perspective davantage renvoyées au comportement individuel d'individus intolérants ou racistes, plutôt qu'à un *eux* collectif et à des facteurs plus généraux qui structurent le fonctionnement de la société.

Notre enquête s'appuie sur la réalisation de 245 entretiens biographiques, dont 157 en France (sur lesquels nous nous appuyons spécifiquement dans ce chapitre), auprès d'habitants de quartiers populaires aux profils diversifiés, très majoritairement descendants de l'immigration postcoloniale. Nos questions ne portaient pas directement sur l'expérience du racisme et des discriminations, mais sur la vie quotidienne dans les quartiers populaires : trajectoires scolaires, résidentielles et professionnelles, relations de sociabilité et rapport au quartier et au politique. Il s'agissait de déterminer la place qu'occupe le racisme dans la vie quotidienne, et de savoir si la question des discriminations surgissait spontanément dans les

³ L'enquête a été réalisée dans six quartiers populaires français : à Roubaix, dans le quartier du Pile, à Villepinte dans le quartier Pasteur, à Mistral à Grenoble, au Mas-du-Taureau à Vaulx-en-Velin, aux Tilleuls au Blanc-Mesnil et aux Hauts de Garonne à Lormont. Nous n'incluons pas dans ce chapitre nos terrains à l'étranger (sur ce sujet voir Talpin et al. 2021).

⁴ Ce qui n'empêche pas par ailleurs que les minorités ethno-raciales déclarent s'intéresser davantage à la politique que la population majoritaire (Simon et Tiberj 2015).

récits de l'expérience sociale ordinaire⁵. Lorsque ce n'était pas le cas, nous l'évoquons plus directement dans un second temps. Les résultats présentés ici s'appuient sur l'analyse de ce corpus à partir d'un logiciel d'analyse de discours. En décrivant les processus interprétatifs à l'œuvre, les conditions d'une éventuelle politisation de l'expérience discriminatoire se dégagent. Contrairement à nos hypothèses initiales, les habitants des quartiers populaires que nous avons rencontrés sont nombreux à désingulariser leurs expériences discriminatoires et, au-delà, à les attribuer à un *eux* dépassant l'individu ou la situation interactionnelle. La fréquence relative de telles réactions contredit l'image d'un évitement du politique qui caractériserait les classes populaires et montre que les expériences discriminatoires peuvent participer à une forme de (re)politisation des rapports sociaux.

Prendre conscience des discriminations : le passage du « je » au « nous »

La politisation de l'expérience discriminatoire implique tout d'abord une conscientisation et une désingularisation de l'expérience vécue, conduisant à rapporter le tort à un ou des groupes partageant des caractéristiques similaires, le passage du *je* au *nous*. Souvent, la discrimination suscite une colère et une frustration diffuses, et constitue un choc qui remet en cause l'image qu'on se fait de soi et de sa place dans la société. Mais le processus de conscientisation de la discrimination ne va pas de soi. Comme le souligne François Dubet (2017 : 17), « entre la frustration et l'action, il est nécessaire que se niche un ensemble de raisonnements sociaux, de cadrages cognitifs et normatifs », relatifs à ce que William Gamson (1992) appelle des « cadres d'injustice ».

D'abord, il faut se rendre compte qu'on a subi un traitement défavorable, et ensuite pouvoir « rattacher ces situations à des caractéristiques qui ne devraient pas avoir d'influence » (Safi et Simon 2013 : 253). Ce travail interprétatif conduisant à désingulariser son expérience passe souvent par la comparaison avec le traitement réservé à d'autres personnes présentant un profil, un poste ou des compétences similaires, à l'instar de Leïla évoquée précédemment. Les tiers ou les proches peuvent aussi confirmer un ressenti ou prodiguer des conseils permettant de l'objectiver. C'est à l'occasion d'une recherche d'emploi que Medhi, électricien roubaisien de 37 ans, descendant de harki, établit un lien entre les difficultés qu'il rencontre et son « patronyme et [ses] origines ». Pour en arriver là, il s'est longuement interrogé sur ses compétences personnelles, avec l'aide d'une amie, qui le conduit à objectiver par auto-testing l'existence de discriminations ethno-raciales :

« J'étais en recherche d'emploi, j'en parlais avec des amis. J'ai dit : "Écoute, ça devient compliqué en ce moment, je n'arrive pas à trouver de boulot". Après tu commences à douter. Tu demandes "Est-ce que je suis compétent ? Qu'est-ce qui ne va pas ? Tu te poses plein de questions. Et après je me suis dit "il faut arrêter de se mentir, il y a sans doute une grosse part dans mon patronyme et mes origines". J'étais avec une amie journaliste et elle me dit "est-ce que tu as des preuves factuelles ?" "Tu sais ce qu'on va faire ? Ce mec-là, je lui ai envoyé trois fois mon CV, il ne m'a jamais répondu. Si tu veux on va changer mon nom". C'était vraiment pas un objectif de faire du testing, c'était plus "on va voir si ça fonctionne, si c'est réel." Et là bingo ! Trois réponses. Et j'ai dit "non, ce n'est pas possible !" Même moi je n'y croyais pas. »

⁵ Nous nous intéressons en particulier aux discriminations raciales, religieuses et territoriales, mais également aux formes de stigmatisation qu'évoquaient les enquêtés. Nous avons été attentifs à la fois aux iniquités de traitement et aux attitudes stigmatisantes qu'ont pu connaître les personnes interrogées. À ce titre, et alors que les deux sont fréquemment mêlés dans les propos recueillis, on ne distingue pas systématiquement racisme et discrimination, cette dernière, quand elle porte sur des critères raciaux, pouvant être considérée comme un racisme en acte.

Près d'une dizaine d'enquêtés ont eu recours à ces formes d'auto-testing, qui constituent un moyen d'administrer la preuve de la discrimination. Toujours à Roubaix, Samia évoque une expérience similaire : en utilisant, pour le même CV, le nom « français » de sa voisine, elle a été rappelée, alors qu'elle n'avait pas obtenu de réponse auparavant. Rappporter le tort à une caractéristique implique ainsi parfois de se placer dans une posture d'« enquête » au sens que lui donne John Dewey (1993 [1938]), processus qui peut favoriser la construction d'un public et d'un *nous*. La comparaison permet la désingularisation de l'expérience en la rapportant au groupe ciblé et ce faisant favorise une montée en généralité propice à la prise de conscience de l'injustice subie.

Mais l'expérience discriminatoire peut tout aussi bien ne pas susciter une telle montée en généralité. La discrimination ou la stigmatisation peuvent être vues comme un événement singulier, unique, incomparable, plutôt que comme un type de rapport social récurrent, car les personnes qui subissent une discrimination sont loin d'être toujours conscientes que cela arrive aussi à d'autres. La particularisation de l'expérience empêche alors de questionner la fréquence des discriminations et le rôle, à cet égard, du fonctionnement de certaines institutions. Parfois, la discrimination est renvoyée à l'attitude même des victimes qui, sans l'avoir forcément « bien cherché » ont pu, par leur comportement, susciter des réactions hostiles : s'obstiner à porter un voile, parler ou se tenir de façon trop relâchée lors d'un entretien, etc., comme l'indique le tableau ci-dessous. L'expérience demeure alors une anecdote singulière.

Tableau 1. Causes de l'expérience discriminatoire selon les enquêtés⁶

Causes de l'expérience discriminatoire, d'après la victime		Occurrences dans les entretiens
Causes individuelles / situationnelles	Stéréotypes/Préjugés/« Intolérance »	69
	Ignorance/Bêtise/Rabaisser les autres	61
	Sortir en dehors du quartier	32
	Attitude inappropriée de la victime	21
	Total Causes individuelles / situationnelles	183
Causes politiques / générales	Stigmatisation des musulmans après les attentats	51
	Institutions locales (mairie, école, services publics)	43
	Lois (voile 2004, état d'urgence, etc.)	35

⁶ Telles qu'évoquées au fil des entretiens. Les chiffres renvoient au nombre de mentions de chaque cause (et non à un nombre d'enquêtés). Ils sont issus du codage des 157 entretiens et de l'interprétation inductive des enquêteurs, qui ont distingué, dans le récit des expériences de discrimination ou de stigmatisation, entre l'évocation de causes individuelles ou générales. Un même enquêté, pour une même expérience, a pu mentionner plusieurs causes distinctes.

	Colonialisme/Histoire nationale/Esclavage	21
	Racisme de la police	13
	Médias	13
	Pays raciste	8
	Total Causes politiques / générales	184
Difficile à identifier		18

Lecture (première ligne du tableau) : l'attitude inappropriée de la victime a été évoquée 21 fois comme cause de l'expérience discriminatoire (ensemble du corpus France).

Mais les individus n'en restent pas toujours là : nous avons vu que l'objectivation de la discrimination constitue un début de processus de montée en généralité, par la comparaison qu'elle induit. L'expérience des discriminations contribue ainsi à façonner des identifications réactives, des *nous* pluriels où race, quartier et parfois religion s'entremêlent⁷. Le passage du *je* au *nous* induit par l'expérience de la stigmatisation peut alors s'accompagner de l'identification d'un *eux*, et ce faisant d'une conflictualisation : on peut parler de politisation de l'expérience.

Entre évitement du politique et conflictualisation du tort

Le processus interprétatif conduit souvent à imputer des causes générales à cette expérience vécue comme un tort collectif, à l'image d'Illyès, Algérien âgé de 28 ans et salarié non-déclaré dans une association de quartier, vivant depuis quelques années à Villepinte, qui raconte comment, lors d'une sortie avec des amis dans des magasins d'usine à Troyes, il en vient à penser que « les gens là-bas » sont « racistes » :

« Dans les magasins, là-bas, il y a un regard de travers. On demande un prix, [la vendeuse] ne nous regarde même pas. On n'a pas fait les soldes. Parce qu'on s'est senti mal traités. Et on a dit : "je crois qu'ils étaient racistes là-bas". »

Pour Illyès, celle-ci est d'abord imputée à la vendeuse, puis généralisée aux « gens là-bas », qui renvoient implicitement à des classes moyennes blanches ne résidant pas dans les quartiers populaires. L'imputation de responsabilité passe ainsi du niveau purement individuel au niveau collectif, la discrimination étant attribuée à un groupe plus large via la construction d'un *eux*, voire renvoyée au fonctionnement de la société dans son ensemble.

Nous avons ainsi relevé de manière inductive les causes attribuées à l'expérience discriminatoire dans les récits des enquêtés, distinguant causes individuelles et situationnelles d'une part, et causes politiques et générales de l'autre (voir tableau 1 supra). Le fait d'attribuer une cause à son expérience discriminatoire face à un enquêteur n'est pas

⁷ Sur ces processus de construction de *nous* minoritaires qu'alimente l'expérience des discriminations et de la stigmatisation, voir Talpin, Balazard, Carrel, Hadj Belgacem, Kaya, Purenne et Roux (2021 : chapitre 2).

systematique : sur nos terrains français, 4 enquêtés victimes ou témoins de discrimination sur 10 ne mentionnent aucune cause (voir tableau 2 ci-dessous). Il est souvent difficile d'identifier précisément une raison, tant l'expérience demeure incertaine et insaisissable, d'où le processus d'« enquête » évoqué plus haut. Le caractère souvent intersectionnel des expériences (où race, classe, religion et quartier s'entremêlent) peut également faire obstacle au processus d'interprétation, qui devient plus complexe, les discriminations étant moins aisément attribuables à une cause précise. Par ailleurs, le caractère honteux et caché de ces expériences, les « identités indicibles » qui résultent de discriminations et de « racisme flottant » complexifient encore ce processus d'interprétation et de publicisation, comme cela a été démontré dans les carrières d'intérimaires d'origine magrébine et africaine (Giraud-Baujeu 2014). Au bout du compte, les deux types de causes, individuelles ou collectives, sont cités aussi fréquemment au cours des entretiens.

Le tableau 2 ci-dessous permet quant à lui de raisonner en nombre d'enquêtés mentionnant tel ou tel type de cause. Il indique que les enquêtés qui mettent en avant (entre autres) des causes générales sont un peu plus nombreux que ceux qui mentionnent des causes individuelles. Ainsi, 45% des enquêtés victimes ou témoins de racisme attribuent leur expérience à des causes générales, structurelles ou institutionnelles, contre 41% pour les causes individuelles.

Tableau 2 : Nombre d'enquêtés évoquant des causes individuelles et/ou générales.

Nombre d'enquêtés qui évoquent :	Des causes individuelles	Des causes générales	Exclusivement des causes individuelles	Exclusivement des causes générales	A la fois des causes individuelles et générales	Les causes de leurs expériences ne sont pas évoquées	Total
France	64 (41%)	70 (45%)	25 (16%)	31 (20%)	39 (25%)	62 (39%)	157 (100%)

Lecture (colonne 2) : 64 enquêtés (soit 41% d'entre eux) attribuent, au moins une fois au cours de l'entretien, une expérience de discrimination ou de stigmatisation à une cause individuelle.

Ces chiffres montrent que, par la conflictualisation qu'elle suscite, la discrimination contribue à orienter les sentiments d'injustice vers les institutions ou le fonctionnement général de la société, davantage qu'en direction d'autres fractions des classes populaires. Les expériences discriminatoires participent ce faisant à un processus de politisation des rapports sociaux, l'imputation de causes générales à son expérience s'avérant beaucoup plus fréquente que nous ne le supposons.

Les entretiens permettent ainsi de distinguer des modalités d'interprétation plus ou moins conflictualisantes de l'expérience et montrent qu'une part significative des enquêtés attribuent leurs expériences discriminatoires à des causes générales, qui transcendent la situation ou la personne du discriminant : ce sont « les médias », « la France », certaines lois voire la société dans son ensemble qui sont en cause. Le cas de Chérif, âgé de 39 ans, salarié de catégorie C dans une collectivité territoriale du Nord de la France, illustre bien le processus allant de l'identification d'un tort rapporté à un ou des groupes partageant certaines caractéristiques (l'Arabe qui aurait du mal à accepter les consignes par exemple) à la conflictualisation par l'imputation d'une responsabilité collective et la construction d'un *eux* à l'origine de la discrimination. Au-delà de l'individu ou la situation rencontrée, qui met en cause une personne bien identifiée (un chef de service à l'origine de traitements inégalitaires), ce sont en effet « les politiques » qui lui apparaissent comme la cause de l'infériorisation de

certains groupes sociaux.

« Je suis en théorie français, mais pas dans la reconnaissance. Par exemple au travail, j'ai un chef qui s'appelle M. Chabard. Attention, tout ce que je te dis, je le prouve [*il tape du poing sur la table*] c'est-à-dire qu'on peut apporter des faits à ce que je te dis, on peut ramener des témoins. Quand j'ai été embauché, un peu plus d'un an après, mon chef m'a dit "en tant que maghrébin, tu devrais être content de travailler dans cette collectivité". J'ai toujours été discriminé. Ce n'est pas nécessairement visible, ce n'est pas nécessairement des grands mots, mais dans l'attitude aussi. »

Il évoque alors son embauche et son année de stage, se comparant à un autre stagiaire recruté au même moment : « Éric. Il est blond, il a les yeux verts ». Les caractéristiques phénotypiques, qui désignent de façon euphémisée la race – il ne dit pas le mot Blanc – servent ici de support à un processus de comparaison, qui va permettre la montée en généralité. En particulier, Chérif va obtenir le rapport de stage de son collègue et le comparer au sien : « Sur mon rapport de stage, même mes qualités pouvaient passer pour des défauts ! Je me rappelle encore des phrases de type : "Cherif fait bien son travail mais il a du mal à accepter les consignes". Pour Éric c'était un rapport à décharge et moi c'était un rapport à charge ». On voit ainsi à quel point le traitement inégal aux yeux du discriminé, quand bien même il n'a pas de conséquences dramatiques – il finira par être titularisé – est vécu comme une épreuve, restée dans la mémoire près de quinze ans plus tard. La comparaison avec le traitement réservé à son collègue permet d'interpréter le tort vécu et de le constituer en injustice, l'expérience se voyant en même temps conflictualisée de manière, dans ce cas, immédiate :

« Ce n'est pas qu'il était raciste [son responsable]. En France, c'est ce qu'on leur a appris, notamment les politiques parce que les gens bouffent ce qu'on leur donne à la télé. Et pour eux, c'est colonial, pour eux, un Arabe, c'est quelqu'un qui est inférieur. Donc fatalement il ne peut pas prétendre à la même position qu'eux. Hiérarchiquement je suis plus bas qu'eux, donc ils peuvent tous me donner des ordres et moi je dois encaisser. »

Il conflictualise ainsi son expérience en lui attribuant une cause générale : le passé colonial de la France qui a produit un imaginaire national dans lequel « l'Arabe » est vu comme « inférieur »⁸. La construction négative de ce groupe est imputée à l'action d'un être collectif (les médias, les élus, etc.), sans qu'une intention soit nécessairement identifiée.

De même Omar, à Roubaix, fonctionnaire territorial de catégorie B âgé de 30 ans, renvoie ses expériences de racisme ordinaire, alors qu'il était maître d'internat au lycée, à la responsabilité « des politiques », considérant que le personnel politique contribue à la stigmatisation de certains groupes, tant par les discours et catégorisations qu'ils véhiculent, que par les politiques publiques qu'ils mènent (asile, immigration, naturalisation, laïcité, voire opérations de police, etc.) :

« Tu te rends compte de l'image que les gens peuvent avoir d'une personne, d'une communauté sans la connaître ! Tu souffres de ça toute ta vie. J'en veux aux politiques pour ça. C'est les politiques qui ont fait grandir ça, qui l'ont fait germer. »

Cette interprétation est probablement liée à sa position : il est fonctionnaire municipal, très au fait des jeux et enjeux politiques locaux. Quoiqu'il en soit, il politise son expérience discriminatoire en référence au contexte plus large dans lequel elle s'inscrit.

Outre la référence à l'imaginaire et l'histoire nationale, les expériences minorisantes

⁸ Sur la prégnance de cet imaginaire, voir Bessone (2020).

sont fréquemment attribuées au fonctionnement discriminatoire de certaines institutions. Les pratiques discriminatoires ou les violences illégitimes émanant de l'institution policière, notamment, peuvent être attribuées aux caractéristiques de certains policiers pris isolément ou interprétées comme des maladresses (« ils ne sont pas très doués avec les gosses », dit ainsi Fatima, femme de ménage à la retraite à Grenoble âgée de 57 ans). Cette interprétation qui conduit à minorer certains enjeux empêche la conflictualisation des expériences – mais peut aussi parfois coexister avec elle, les enquêtés oscillant entre différentes positions. Mais cet évitement du politique est loin d'être systématique : les discriminations sont aussi fréquemment perçues comme le résultat d'un phénomène systémique, favorisant les pratiques policières inégalitaires et leur impunité. L'institution, dans ce cas, apparaît moins comme « force instituée à l'avantage de tous » (Jobard 2001), que comme forme de domination de certains groupes.

La conflictualisation vise enfin souvent « les médias ». Ainsi les enquêtés évoquent fréquemment des « généralisations », entendues comme abusives, que ce soit pour associer les quartiers populaires à la délinquance ou les musulmans au terrorisme à la suite des attentats de 2015 – période où une partie des entretiens ont été conduits. Ilyana, lycéenne à Villepinte, convertie à l'islam, évoque ainsi sa meilleure amie « qui porte un voile, et quand on se promène à Paris, les gens la regardent surpris, comme s'ils n'avaient jamais vu de femme voilée. Ça s'est amplifié après les attentats ». L'assimilation des musulmans au terrorisme est en effet la troisième cause la plus fréquemment mentionnée des expériences de stigmatisation ou de discrimination vécues par nos enquêtés. Elle peut être vue comme un phénomène plutôt individuel (telle personne qui fait des amalgames) ou institutionnel et politique (le traitement médiatique des attentats ou les discours politiques).

Les discriminations comme ressource compensatoire

Peut-on repérer un profil spécifique chez celles et ceux qui politisent ainsi leurs expériences du racisme ? Même si certaines dispositions individuelles favorisent la désingularisation et la conflictualisation, on ne peut raisonner en termes de « profils d'enquêtés », une même personne pouvant politiser certaines de ses expériences et pas d'autres. Peu d'individus conflictualisent systématiquement leurs expériences. C'est le cas d'un enquêté sur cinq. Un sur quatre politisent certaines de leurs expériences et pas d'autres, quand près d'un sur six attribue exclusivement des causes individuelles (Cf. tableau 2). Nous n'avons pas repéré de différences notables entre ces enquêtés, que ce soit en termes de capital culturel, de CSP ou d'origine. En revanche, le capital scolaire favorise l'attribution d'une cause, quelle qu'elle soit, à son expérience discriminatoire. Les titulaires du baccalauréat attribuent ainsi plus fréquemment une cause, qu'elle soit individuelle ou collective, à leur expérience discriminatoire que les non-diplômés, qui demeurent souvent plus allusifs ou moins précis dans leurs récits. Mais dès lors qu'une cause est mentionnée, elle n'est pas plus fréquemment générale chez les diplômés du supérieur, ou chez les individus engagés dans la vie politique ou associative, que chez les autres enquêtés.

La politisation de l'expérience des discriminations, si elle dépend pour partie des ressources culturelles à disposition – liées au niveau d'étude entre autres – ne saurait s'y réduire. Nombre d'enquêtés peu diplômés, qui pourraient être catégorisés comme « dépolitisés » selon les standards classiques de la science politique, expriment ainsi des interprétations très politiques de leurs expériences, les attribuant au fonctionnement de la société dans laquelle ils vivent. Ce sont notamment des personnes qui ne votent pas ou de

façon intermittente, déclarent ne pas s'intéresser à la politique et ont une connaissance très vague de la politique institutionnelle. À ce titre, le « cens caché », et la compétence politique entendue au sens restreint du terme, ne semblent pas déterminants dans la politisation de l'interprétation de l'expérience des discriminations (Gaxie 1978). Cette expérience peut alors constituer, au même titre que d'autres expériences sociales, une « ressource compensatrice » pour des individus peu disposés à la politisation (Gaxie 2002)⁹.

Par ailleurs, il apparaît dans notre enquête que la référence à « la France » ou à la nation est fréquente chez les enquêtés qui attribuent une cause générale à leur expérience, renvoyant plus ou moins explicitement à l'histoire du pays et à des mécanismes enracinés. Kamili, âgé de 32 ans, est arrivé à Grenoble depuis Mayotte pour poursuivre ses études. Aujourd'hui assistant d'éducation dans un collège, il évoque « le nombre de fois, quand on rentre dans un bureau [d'une administration] où on nous demande “il est où votre titre de séjour ?” », et attribue ces attitudes à « l'imaginaire collectif » en France. L'épreuve discriminatoire peut être renvoyée, plus précisément, au passé colonial de la France et à une forme d'inconscient historique qui conduit les Français à percevoir « les Arabes » ou « les Noirs » comme inférieurs (comme pour Chérif plus haut). Ce processus de politisation de l'expérience tient pour partie aux dispositions de ce fonctionnaire, qui s'intéresse fortement à la politique – il peut citer de nombreux élus locaux et des mouvements comme Podemos ou Nuit Debout -, même s'il ne vote plus depuis dix ans. L'évocation d'un passé colonial, en lien avec sa propre expérience, dépasse ainsi le cercle des militants antiracistes.

Enfin, les histoires personnelles, familiales et nationales apparaissent intimement imbriquées – tout particulièrement pour les descendants d'immigrés –, constituant un support d'interprétation des expériences discriminatoires. Dans 21 cas, ces expériences sont ainsi directement attribuées à des éléments de l'histoire nationale, la colonisation et l'esclavage en particulier (voir tableau 1). Nadia, âgée de 42 ans, diplômée d'un master en psychologie et élue régionale, évoque ainsi de multiples processus d'assignation identitaire au sein du Parti socialiste où elle était militante dans l'agglomération bordelaise :

« C'est surtout constitutif d'une histoire familiale, inscrite aussi dans une histoire nationale. Le fait d'être traités de “sales Arabes”, quand on était dans le village. Il y a quand même des relents coloniaux qui sont là. Déjà c'est compliqué quand tu es une femme parce que c'est un monde très, très sexiste, mais quand tu es une femme arabe tu as aussi cette difficulté liée aux préjugés, aux représentations. Je pense qu'il y a encore de la guerre d'Algérie quelque part. Alors que je ne suis pas du tout originaire d'Algérie. Mais c'est pareil, je suis la figure de l'Arabe. Et ça devient un peu compliqué. Il y a aujourd'hui dans le débat des procès en bons musulmans qui sont faits constamment. Je suis sur une ligne républicaine très raide en fait. Sur la laïcité, je n'ai jamais rien lâché. Mais il n'empêche que quoi que tu fasses, il y a toujours cette suspicion du musulman communautariste. »

De la même façon Robert, harki ayant grandi à Roubaix, âgé de 51 ans, qui dit ne pas s'intéresser à la politique et pourtant vote aux élections, se souvient des brimades de ses professeurs à l'école primaire, au début des années 1970, brimades qu'il attribue à ses origines : « le directeur était méchant et raciste. Dans les années 1972 c'était tout frais, la guerre d'Algérie. Et il y avait du racisme. » Même quand les individus mettent à distance la politique instituée, ils finissent souvent par lire leur existence à l'aune de processus

⁹ Sur de telles ressources compensatoires, voir également Élodie Druetz (2020), qui met notamment en avant « une exposition répétée à la racisation, notamment dans la sphère de l'emploi et une forte socialisation dans des milieux noirs » comme constituant de telles ressources compensatrices, quand bien même elle travaille sur des diplômés.

historiques et politiques, tant ils sont saisis au quotidien, dans leurs expériences ordinaires, par des formes d'assignation et des traitements différenciés.

Conclusion

En suivant les scripts interprétatifs de nos enquêtés, on voit combien l'expérience des discriminations suscite, plus fréquemment que nous n'en faisons l'hypothèse, l'expression de sentiments d'injustice, qui peuvent être le support de la construction d'un nous et d'une lecture conflictualisante visant un « eux » à géométrie variable, et plus ou moins incarné (les élus, les médias, l'imaginaire politique national...). Ainsi, contrairement à ce qu'avance François Dubet (2019), le paradigme des discriminations n'induit pas nécessairement une « individualisation des inégalités »¹⁰. Si la discrimination est expérimentée de manière individuelle, le processus de comparaison qu'elle induit, tout comme la dimension collective d'une stigmatisation qui cible des groupes, en fait fréquemment une épreuve partagée. Même si les identifications qu'elle suscite demeurent fragiles et plurielles, les discriminations déclenchent des processus de politisation impliquant une désingularisation de l'expérience.

Lorsque ce tort collectif donne lieu à l'imputation de responsabilités, la conflictualisation à l'œuvre cible d'abord les institutions, voire la France, qui ne serait pas à la hauteur de ses principes républicains (Marlière 2008), en lien avec l'histoire coloniale et souvent, une islamophobie légitimée par une conception vue comme dévoyée de la laïcité. Là où les travaux de Didier Lapeyronnie mettaient plutôt en évidence un évitement du politique, nos résultats soulignent le développement d'une lecture davantage conflictualisante des torts vécus, ces différences pouvant s'expliquer par une plus grande disponibilité et solidification du cadrage en terme de discrimination quand nous avons mené notre enquête, dix ans après le sociologue bordelais. Les sentiments d'injustice sont alors associés à une forme de domination venue « d'en haut », ce qui relativise l'idée d'une « conscience sociale triangulaire »¹¹, fruit d'un antagonisme avec ceux « du dessus » mais aussi « du dessous ». La discrimination constitue ainsi, par les sentiments d'injustice et la politisation qu'elle génère, un réservoir d'expériences qui peuvent potentiellement être saisies, investies, actualisées dans des mobilisations collectives. Notre enquête a montré plus largement que la politisation ordinaire suscitée par l'expérience des discriminations se traduisait par toute une gamme de pratiques, témoignant de l'*agency* des groupes minorisés (Talpin, Balazard, Carrel, Hadj Belgacem, Kaya, Purenne et Roux 2021). Leurs mobilisations collectives rendent visibles des groupes sociaux et contribuent à transformer la façon dont la société française se pense et se représente. En chemin, c'est peut-être une nouvelle génération militante qui voit le jour, dont témoignent les mobilisations antiracistes planétaires de juin 2020 consécutives à l'assassinat de George Floyd par la police à Minneapolis. Cet événement a permis l'expression d'une politisation restée jusqu'alors discrète et dont notre enquête témoigne.

Bibliographie

¹⁰ Si la texture de ces sentiments d'injustice diffère de celle qui caractérisait la société de classe, elle n'empêche pas des formes de montée en généralité et de conflictualisation, loin du repli sur les seules considérations narcissiques décrites par François Dubet. On l'a vu, la discrimination est loin d'être toujours vécue comme un « échec personnel » et « la cause des inégalités attribuée aux individus eux-mêmes ».

¹¹ Ou invite à préciser que cette conscience sociale triangulaire concerne peut-être d'abord certaines fractions des classes populaires, plutôt stabilisées et blanches, que l'ensemble d'entre elles.

- Beauchemin Cris, Hamel Christelle, Simon Patrick (dir.), 2015, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED.
- Bessone Magali, 2020, *Faire justice de l'irréparable : esclavage colonial et responsabilités contemporaines*, Paris, Vrin.
- Collovald Annie et Schwartz Olivier, 2006, « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », Entretien réalisé par Fabien Jobard, Stany Grelet, Mathieu Potte-Bonneville, *Vacarme*, n°37, p. 19-26.
- Cognet Marguerite et Eberhard Mireille, 2013, « Composer avec le racisme : Postures stratégiques de jeunes adultes descendants de migrants », *Migrations Société*, vol. 147-148, n°3, p. 221-234.
- Dewey John, 1993 (1938), *Logique. Théorie de l'enquête*, PUF, Paris.
- Dubet François, 2019, *Le temps des passions tristes. Inégalités et populisme*, Paris, Seuil.
- Dubet François, 2017, « Frustration relative et individualisation des inégalités », *Revue de l'OFCE*, vol.150, n°1 ?
- Dubet François, Cousin Olivier, Macé Éric, Rui Sandrine, 2013, *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Seuil.
- Duchesne Sophie et Haegel Florence, 2004, « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°6, p. 877-909.
- Druetz Élodie, 2020, *Is Blackness political ? Racisation et politisation des diplômé.e.s d'origine subsaharienne à Paris et à Londres*, Thèse pour le doctorat de science politique, Sciences Po Paris.
- Eliasoph Nina, 2010 (1998), *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne* [Trad. C. Hamidi], Paris, Economica.
- Essed Philomena, 1991, *Understanding Everyday Racism: An Interdisciplinary Theory*, Londres, Sage.
- Fassin Didier, 2014, « Vers une théorie des économies morales », in D. Fassin, J.-S. Eideliman (dir.), *Économies morales contemporaines*, Paris, La Découverte, p. 19-47.
- Gamson William, 1992, *Talking Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Gaxie Daniel, 1978, *Le cens caché : inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil.
- Girardo-Baujeu Grégory, 2014, *Travail et racisme. Carrières d'intérimaires d'origine magrébine et africaine et épreuves de la discrimination*, thèse de doctorat en sociologie et anthropologie, Université Lumière Lyon 2, Lauréat du prix de thèse 2015 du Défenseur des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/le-prix-de-these-du-defenseur-des-droits>

Hamidi Camille, 2006, « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation : Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue française de science politique*, vol. 56, n°1, p. 5-25.

Jobard Fabien, 2001, « Démocratie et force publique ? », *Mouvements*, vol.18, n° 5, p. 68-72.

Lamont Michèle, Moraes Silva Graziella, Welburn Jessica, Guetzkow Joshua, Mizrachi Nissim, Herzog Hanna et Reis Elisa, 2016, *Getting Respect, Responding to Stigma and Discrimination in the United States, Brazil and Israel*, Princeton University Press.

Lapeyronnie Didier, 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont.

Lapeyronnie Didier et Kokoreff Michel, 2013, *Refaire la cité. L'avenir des banlieues*, Paris, Seuil.

Lechien Marie-Hélène et Siblot Yasmine, 2019, « « Eux/nous/ils » ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire », *Sociologie*, vol. 10, n°1.

Marlière Éric, 2018, « Pistes pour une économie morale du sentiment d'injustice parmi les jeunes des quartiers populaires urbains », *L'Année du Maghreb*, 1n°8, p. 37-50.

Marlière Éric, 2008, *La France nous a lâchés*, Paris, Fayard.

Safi Mirna et Simon Patrick, 2013, « Les discriminations ethniques et raciales dans l'enquête Trajectoires et Origines : représentations, expériences subjectives et situations vécues », *Economie et statistiques*, n°464-466.

Simon Patrick et Tiberj Vincent, 2015, « La fabrique du citoyen : origines et rapport au politique en France », in C. Beauchemin, C. Hamel, P. Simon (dir.), *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED.

Talpin Julien, Balazard Hélène, Carrel Marion, Hadj Belgacem Samir, Kaya Sümbül, Purenne Anaïk, Roux Guillaume, 2021, *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires*, Paris, Presses Universitaires de France.